

OPITZ, Claudia, STUDER, Brigitte, TANNER, Jakob,
Kriminalisieren – Entkriminalisieren – Normalisieren /
Criminalisier – décriminaliser – normaliser

Falk Bretschneider



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ifha/524>

DOI : 10.4000/ifha.524

ISSN : 2198-8943

Éditeur

IFRA - Institut franco-allemand (sciences historiques et sociales)

Référence électronique

Falk Bretschneider, « OPITZ, Claudia, STUDER, Brigitte, TANNER, Jakob, *Kriminalisieren – Entkriminalisieren – Normalisieren / Criminalisier – décriminaliser – normaliser* », *Revue de l'IFHA* [En ligne], Date de recension, mis en ligne le 01 janvier 2007, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ifha/524> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ifha.524>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

©IFHA

OPITZ, Claudia, STUDER, Brigitte, TANNER, Jakob, *Kriminalisieren – Entkriminalisieren – Normalisieren / Criminalisier – décriminaliser – normaliser*

Falk Bretschneider

- 1 Issu du colloque annuel de 2004 de la Société suisse d'histoire économique et sociale, ce livre réunit les contributions de vingt-trois chercheurs, doctorants et jeunes post-doctorants pour la plupart et travaillant sur l'histoire de la criminalité en Suisse, du Moyen Âge à l'époque contemporaine. Dans leur introduction, C. OPITZ, B. STUDER et J. TANNER insistent d'abord sur la dynamique de l'évolution de la criminalité qu'ils considèrent, à l'instar de nombreux autres travaux récents, comme une construction sociale accessible moins par une analyse des normes du droit pénal écrit que par une étude des processus socioculturels de normalisation (p. 10). Déjà dans ces mots, le lecteur entend la mélodie de la pensée foucaldienne qui accompagne tel un fond musical la plupart des contributions. Comme l'indique le titre du livre, les textes font percevoir une évolution du système de justice criminelle où une phase de forte criminalisation au Moyen Âge et au temps de la première modernité s'enchaîne à une phase de décriminalisation, à partir de l'an 1700, pour céder enfin la place aux nouvelles techniques d'intervention et de contrôle normatif générées par l'État-Providence depuis le XIXe s. Cette mutation, cependant, n'est pas décrite ici comme une suite linéaire allant de la disciplinarisation sociale au libéralisme mais comme un processus complexe influencé aussi bien par l'appareil juridico-institutionnel que par les négociations entre ses acteurs.
- 2 Deux contributions offrent ensuite un tour d'horizon de l'historiographie récente sur l'histoire du crime et de la criminalisation (du texte de X. ROUSSEAUX, on retient surtout le plaidoyer pour le développement de la comparaison dans ce champ de

recherche, auquel on ne peut qu'adhérer) et un exposé résumant les recherches entreprises ces dernières années sur les formes et conjonctures historiques de la violence et leurs explications par les historiens (G. SCHWERHOFF). La première partie du livre contient ensuite des textes portant sur les paix privées (H.-J. SCHMIDT), la criminalisation des crimes de guerre au Moyen Âge (O. LANDOLT), les débuts de la chasse aux sorcières au XVe s. et les usages que faisaient autorités et sujets de la justice pour faire valoir leurs intérêts (K. U. TREMP/ G. MODESTIN), l'intervention de la justice civile dans les affaires spirituelles au XVIe s. (L. BARTOLINI), la criminalisation de la consommation de l'eau-de-vie aux XVIIe et XVIIIe s. (M. BLATTER) et la criminalisation de la maltraitance des enfants au sein de leurs familles au XIXe s. (S. AURAY). S'ensuit une partie consacrée aux politiques et techniques de la poursuite pénale aux XIXe et XXe s., avec des contributions sur l'histoire de l'aveu et de la torture (L. GSCHWEND), la difficile désunion du droit de police et du droit pénal en Suisse et en Allemagne (S. KESPER-BIERMANN), la pluralisation des objectifs et types de sanctions par l'intrusion des sciences humaines dans le système pénal (U. GERMANN) et la politique actuelle menée au niveau transnational contre le blanchiment d'argent (N. CAPUS). Une troisième partie analyse des processus de criminalisation, de stigmatisation et de normalisation à l'époque contemporaine en partant de l'exemple des droits civiques (R. ARGAST), du Service sanitaire de frontière (P. KURY), de l'empreinte digitale (N. SCHWAGER), de la politique répressive d'assimilation menée contre la minorité jensisch (S. GALLE/ T. MEIER) et de l'internement ordonné par l'administration (T. RIETMANN). La dernière partie, enfin, retrace quelques aspects des processus de décriminalisation et de normalisation des relations entre les deux sexes, avec des contributions portant sur les constructions de l'homosexualité au temps de l'uniformisation du code pénal autour de 1930 (N. GERODETTI), l'enquête menée, en 1945, contre plusieurs fonctionnaires du ministère des affaires étrangères, accusés de dispositions ou de pratiques homosexuelles (A.-A. SPECK), la pratique de l'avortement et de la stérilisation autour de 1950 (K. CAGNAZZO), les débats suisses, allemands et français concernant la décriminalisation de l'avortement (K. SCHULZ) et l'image du terrorisme sous l'influence de stéréotypes sexués dans les années 1970 (D. GRISARD).

- 3 Le livre offre un riche aperçu des recherches en cours en Suisse sur l'histoire de la criminalité, du droit pénal et de son application. De qualité variable, comme c'est habituellement le cas pour les ouvrages collectifs, les contributions embrassent une vaste période, mais se concentrent particulièrement sur l'époque contemporaine. Ceci se fait sentir également dans les méthodes utilisées et les théories avancées. À l'instar de nombreux travaux allemands, l'histoire de la criminalité des XIXe et XXe s. que proposent ces textes est en grande partie une histoire intéressée par le discours, écrite à partir de sources discursives et dans laquelle ne sont guère présents les acteurs dont parlait l'introduction. Le contraste d'avec les approches de l'histoire de la criminalité de l'époque moderne apparaît d'autant plus clairement dans cet ouvrage que celui-ci réunit des travaux portant sur les deux périodes. Un croisement renforcé de ces approches et dépassant les limites de la chronologie pourrait certainement enrichir les analyses des uns et des autres.
- 4 Falk BRETSCHNEIDER (Centre de Recherches Interdisciplinaires sur l'Allemagne, Paris)